Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

RAPPORT DE FINAL DU PROJET

ONG ANI – MALI

PROTOCOLE D'ACCORD N^{0}24047/FAOML/078-CHA - ANI Mali

TITRE DES PROJETS : " Réponse rapide aux besoins immédiats des populations vulnérables en situation d 'insécurité alimentaire " dans les régions de Gao, Ménaka et Mopti au profit de 3 500 ménages vulnérables.

Soutien à 590 ménages dans le cercle de Bourem et Ansongo, dans le cadre de la mise en œuvre des activités du : Projet OSRO/MLI/078/CHA



Le Chef de Village de Tondibi et l'équipe de l'ONG ANI-Mali

La Direction de l'ONG ANI-Mali

M. Issa MAIGA

Novembre 2024

Sommaire :

I. INTRODUCTION :.....3
1.1. Rappel du contexte et de la Portee du projet : 3
1.2. Analyse sécuritaire :.....5
II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE :.....7
2.1. Résumé de l'exécution des activités 7
2.2. Description des activités réalisées : 8
2.3. Actives réalisées par Projet :.....11
2.4. Autres activités : 34
2.5. Partenariat / ou synergie en cours : 34
III. DIFFICULTES ET SOLUTIONS ENVISAGEES :.....35
IV. CONCLUSION :.....37
Annexes

I. INTRODUCTION :

Le Mali traverse une crise humanitaire multidimensionnelle, marquée par l'insécurité persistante, les déplacements massifs de populations, les chocs climatiques, et la dégradation progressive des moyens de subsistance. Cette situation, particulièrement aiguë dans les régions de Gao, Ménaka et Mopti, a considérablement aggravé l'insécurité alimentaire, exposant des milliers de ménages à des conditions de vie précaires et souvent insoutenables.

Dans ce contexte critique, l'ONG ANI-Mali, en collaboration avec son partenaire FAO, a mis en œuvre le projet intitulé : **« Réponse rapide aux besoins immédiats des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire »**. Ce projet, soutenu dans le cadre du protocole d'accord N° 024047/FAOML/078-CHA, vise à fournir une assistance directe et rapide à **3 500 ménages vulnérables**, incluant **590 ménages dans les cercles de Bourem et Ansongo**. Son objectif est de répondre aux besoins alimentaires immédiats tout en favorisant la relance de l'autoproduction pour renforcer la résilience des populations face aux crises récurrentes.

Au cours de sa mise en œuvre, le projet a déployé une série d'interventions ciblées, allant de la distribution d'aide alimentaire à l'appui en intrants agricoles et pastoraux. Ces efforts ont permis d'atténuer les effets des crises sur les populations bénéficiaires, tout en posant les bases d'un relèvement durable à moyen terme.

Le présent **rapport final** dresse un bilan exhaustif des activités menées entre **août et novembre 2024**, conformément aux objectifs et au plan d'action du projet. Il met en lumière :

- Les résultats obtenus et leur impact sur les bénéficiaires,
- Les défis rencontrés et les solutions apportées,
- Les leçons apprises pour de futures interventions dans des contextes similaires.

Ce document se veut à la fois une synthèse des efforts réalisés et une évaluation critique des résultats atteints, dans le but d'améliorer l'efficacité des réponses humanitaires et de renforcer les capacités des populations locales à faire face aux crises.

1.1. Rappel du contexte et de la Portée du projet :

a) Contexte :

Au cours de la dernière décennie, le Mali a été confronté à différents types de chocs qui ont gravement détérioré la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de ses populations : Insécurité avec déplacement forcé des populations (plus de 330 713 personnes signalées en mai 2024), principalement dans les régions du Nord et du Centre du pays ; Perturbation des chaînes de valeurs de l'agriculture et de l'élevage ; Effets du changement climatique.

En outre, la situation politique récente combinée à des facteurs exogènes, à savoir le prix élevé des semences et d'autres intrants et la crise, financière et économique, ont exacerbé une situation déjà difficile, en particulier dans le secteur rural. La crise mondiale liée à la guerre russo-ukrainienne a des répercussions négatives sur les importations de carburant, de nourriture de semences et d'engrais, ce qui exacerbe la situation d'insécurité alimentaire,

L'objectif de la FAO est d'intensifier sa réponse humanitaire dans la région de Ménaka sur la base des derniers résultats du Cadre harmonisé sur l'insécurité alimentaire et la nutrition, en particulier en ce qui concerne la situation des populations vulnérables dans la phase 3+ de l'IPC (crise et au-delà). Selon les résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé de mars2024, la situation projetée de juin à. août 2024 indique qu'environ 3 000 personnes seront en situation de

catastrophe dans la région de Ménaka, soit 0,0 1 %, 120 923.personnes en soins d'urgence, soit 0,53 % ; 1 246 750 personnes en situati01i de crise, soit 5,44%. Le nombre de personnes qui pourraient être en phase de pression est de, 4 051 701 personnes ou 17,69%.

La FAO Mali prévoit de cibler le maximum de personnes en situation dl insécurité alimentaire et nutritionnelle critique (phase de crise et plus) dans les régions de Ménaka et de Ségou sur la base des derniers résultats de l'analyse du Cadre Harmonisé de mars 2024.

C'est ainsi que la FAO supportera 590 ménages vulnérables dans les cercles de Bourem et d'Ansongo, dans le cadre du projet « Réponse rapide aux besoins immédiats des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire" dans les régions de Gao, Ménaka et Mopti au profit de 3, 500 ménages vulnérables.

Tableau de répartition Géographique des bénéficiaires :

Activités	Ansongo		Bourem		Nbre Total de ménages
	Hôte	Déplacé	Hôte	Déplacé	
Jardins maraichers	150	0	150	0	300
Pastoral	90	55	90	55	290
TOTAL	240	55	240	55	**590**

b) Portée

a. Objet :

Fournir l'appui à la mise en œuvre des activités terrains du projet Réponse rapide aux besoins immédiats des populations vulnérables en Situation, d'insécurité alimentaire dans les régions de Gao Ménaka et Mopti au profit de 3 500 ménages vulnérables " à travers l'Amélioration de la Situation alimentaire de base de 590 ménages vulnérables et relancer l'autoproduction alimentaire afin de prévenir une situation de famine dans les cercles de, Bourem et Ansongo.

b. Produits :

Les résultats/produits attendus de ce projet sont :

Résultat I : *La couverture des besoins alimentaires journaliers des 590 ménages ciblés s'est améliorée par le biais de transfert monétaires pendant 3 mois de soudure céréalière.*
Produit 1.1 : 590 ménages vulnérables sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires de base grâce aux transferts monétaires

Résultat 2 : *L'alimentation de 30.0 ménages bénéficiaires est améliorée grâce la production agricole urgence*
Produit .2.1 : 300 ménages agriculteurs locaux/hôtes sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires de base grâce aux transferts monétaires et relancer leur autoproduction alimentaire à travers la' production alimentaire d'urgence par jardins maraichers.

Résultat 3 : *Les moyens de subsistance critiques de 290 ménages pastoraux sont protégés.*
Produit 3.1 : 'ménages pastoraux locaux/hôtes sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires -de base grâce aux transferts monétaires et protéger leurs moyens d'existence grâce kit pastoraux.

Sur le plan transversal :

⇒ 1 comité d'identification et ou de distribution est mis en place dans chaque village ou -quartier bénéficiaire du projet ;

⇒ 1 session d'Orientation des membres des différents comités est assurée sur leurs rôle et responsabilité ;

⇒ Les espaces de diffusion du cadre de redevabilité FAO et du numéro vert (44 98 27 98) sont répertoriés

Par rapport au Produit 1.1 : La couverture des besoins alimentaires journaliers des 590 ménages ciblés s'est améliorée par le biais de transfert monetqire pendqnt 3 mois de soudure céréalière.

- 1 liste validée de 590 ménages vulnérables établit avec l'appui de la DRDSES
- 1 séance de distribution du cash inconditionnel pour l'ensemble des 3 mois au profit de 590 bénéficiaires des kit' est organisé ;

Par rapport au produit 2.1 : 300 ménages agriculteurs locaux/hôtes sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires de base grâce aux transferts monétaires et relancer leur autoproduction alimentaire à travers la production alimentaire d'urgence par jardins maraichers.

- 1 liste validée de 300 ménages agriculteurs locaux/hôtes vulnérables et possédant une parcelle est établit avec l'appui de la DRDSES ;
- 300 kits de production d'urgence alimentaire par jardin maraîcher sont réceptionnés, soumis au contrôle de qualité de la DRA et distribué aux 300 ménages ciblés
- 300 bénéficiaires sont orientés sur l'utilisation des kits de production d'urgence par jardin maraicher en collaboration avec le service technique de la DRA
- 1 séante de distribution du cash inconditionnel correspondant à 3 mois d'assistance au profit de 300 bénéficiaires des kits d'urgence par jardin maraîcher est organisee

:

Par rapport au Produit 3. I : 2.90 ménages pastoraux locaux/hôtes sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires de base grâce au transferts monétaires et protéger leurs moyens d'existence aux kit pastoraux

- 1 liste validée dé 290 ménages pastoraux locaux/hôtes vulnérables et possédant une parcelle est établit avec l'appui de la DRDSES
- 290 kits pastoraux sont réceptionnés, soumis au contrôle de qualité de la DRPIA/DRSV et distribué aux 290 ménages cibles
- 290 bénéficiaires sont orientés sur l'utilisation des kits de pastoraux en Collaboration avec le service technique de la DR.PIA/DRSV
- 1 Séance de distribution du cash inconditionnel correspondant à 3 mois d'assistance au profit de 290 bénéficiaires des kits pastoraux est organisée.

1.2. Analyse sécuritaire :

La situation sécuritaire dans le nord du Mali demeure **extrêmement précaire et alarmante**, caractérisée par une instabilité chronique alimentée par divers facteurs internes et régionaux. Cette région, qui partage des frontières poreuses avec le Burkina Faso et le Niger, subit des dynamiques similaires à celles de ses voisins, où la présence de groupes armés non étatiques, les conflits intercommunautaires, et l'insécurité généralisée continuent de sévir.

⇒ *Mouvements migratoires et pression sur les ressources*

Le climat d'insécurité a entraîné des **déplacements massifs de populations**, aussi bien à l'intérieur qu'au-delà des frontières nationales. Des milliers de familles fuient les violences dans les zones rurales pour chercher refuge dans les grandes villes comme Ansongo, Gao, Bourem et Ménaka, où les infrastructures d'accueil sont déjà limitées. En parallèle, des réfugiés en provenance du Burkina Faso et du Niger affluent également vers ces régions, augmentant la pression sur les ressources locales. Ces flux migratoires exacerbent les tensions sociales et économiques, notamment en raison de la concurrence accrue pour l'accès à l'eau, aux terres agricoles, aux services de santé, et aux vivres.

⇒ *Impact sur l'économie locale*

Les déplacements massifs, combinés à la désorganisation des marchés locaux due à l'insécurité, ont entraîné une **hausse spectaculaire des prix des denrées de première nécessité**. Les routes commerciales, devenues trop dangereuses en raison des braquages fréquents et des attaques armées, limitent l'approvisionnement des marchés, entraînant des pénuries et augmentant la vulnérabilité des ménages. Cette dynamique met en péril non seulement la survie des populations déplacées, mais aussi celle des communautés hôtes qui voient leurs moyens de subsistance déjà fragiles s'éroder davantage.

⇒ *Montée du banditisme et criminalité rurale*

L'insécurité persistante favorise également l'émergence de **formes endémiques de criminalité**, notamment dans les zones rurales. Des pillages de villages, des enlèvements de bétail, et des agressions sur les axes routiers principaux sont régulièrement signalés, créant un environnement où les populations se retrouvent constamment exposées à des violences. Ces actes criminels ne font qu'aggraver les vulnérabilités existantes, forçant de nombreuses familles à abandonner leurs activités agricoles et pastorales, ce qui accentue encore leur dépendance à l'aide humanitaire.

⇒ *Facteurs aggravants internationaux*

À ces défis locaux s'ajoutent des **perturbations économiques mondiales** liées à la guerre russo-ukrainienne. Cette crise a entraîné une hausse des coûts de carburant, de semences et d'engrais, rendant l'agriculture locale encore plus difficile. Les chaînes d'approvisionnement globales, déjà fragilisées par l'insécurité régionale, sont désormais incapables de répondre aux besoins croissants des communautés vulnérables, ce qui aggrave la situation d'insécurité alimentaire dans toute la région.

a. Conséquences pour les interventions humanitaires

La combinaison de ces facteurs crée un environnement d'intervention particulièrement complexe pour les acteurs humanitaires. Les risques sécuritaires, les limitations logistiques et les tensions sociales exigent des **stratégies flexibles et résilientes**, ainsi qu'une coordination étroite avec les autorités locales et les communautés. La mise en œuvre des projets nécessite une **vigilance constante** pour garantir la sécurité des équipes sur le terrain tout en atteignant les populations ciblées. Les approches doivent être adaptées en permanence pour répondre à une situation en évolution rapide et souvent imprévisible.

En somme, cette instabilité multidimensionnelle dans le nord du Mali souligne l'urgence d'une réponse humanitaire intégrée, combinant des actions immédiates pour soulager les besoins critiques et des stratégies à plus long terme pour renforcer la résilience des populations face aux crises récurrentes.

II. ETAT DE MISE EN ŒUVRE :

2.1.Résumé de l'exécution des activités

Au cours de la période d'exécution, plusieurs activités clés ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet, conformément aux objectifs fixés. Ces actions ont permis de poser les bases essentielles pour garantir le succès des interventions sur le terrain tout en assurant la participation active des parties prenantes et des bénéficiaires. Les étapes majeures incluent :

1. Recrutement et renforcement des capacités du personnel

Le personnel dédié à la mise en œuvre du projet a été recruté en conformité avec les exigences du protocole d'accord. Une session de renforcement de capacités a été organisée pour s'assurer que l'équipe possède les compétences techniques nécessaires à une exécution efficace et conforme aux normes humanitaires et administratives.

2. Présentation du projet aux autorités locales et communautés cibles

Des rencontres officielles ont été organisées avec les autorités locales, les chefs traditionnels, et les représentants des communautés. Ces réunions ont permis de présenter les objectifs, les modalités et les attentes du projet, garantissant ainsi leur adhésion et leur implication dans toutes les phases de mise en œuvre.

3. Organisation d'une assemblée générale et mise en place des comités

Une assemblée générale a été convoquée pour structurer la gouvernance locale autour du projet. Des comités de ciblage et de gestion des plaintes ont été constitués, incluant des représentants locaux pour assurer la transparence, l'équité, et la redevabilité dans le processus de sélection et de suivi des bénéficiaires.

4. Identification et ciblage des ménages vulnérables

Un processus rigoureux d'identification a été mené pour repérer les ménages les plus vulnérables. Ce processus, basé sur des critères définis en collaboration avec les parties prenantes, a permis de s'assurer que l'aide soit orientée vers les populations les plus touchées par l'insécurité alimentaire.

5. Validation des listes des bénéficiaires

Les listes des ménages ciblés ont été validées au niveau communal, en collaboration avec les autorités locales et les comités mis en place. Cette étape cruciale a renforcé la légitimité et l'acceptation sociale des choix opérés.

6. Réception et stockage des équipements et intrants

Les kits pastoraux, les intrants agricoles et les matériaux destinés aux jardins maraîchers ont été réceptionnés, inspectés, et stockés dans des conditions sécurisées pour préserver leur qualité avant distribution.

7. Sensibilisation et promotion du dispositif de redevabilité

Des campagnes de sensibilisation ont été menées pour informer les bénéficiaires sur les objectifs du projet et promouvoir l'utilisation du numéro vert de la FAO (44 98 27 97). Ce dispositif de redevabilité permet de recueillir les retours des communautés et de répondre à leurs préoccupations.

8. Distribution des kits de production d'urgence

Les kits de production d'urgence, comprenant des outils pour l'élevage pastoral et le maraîchage, ont été distribués aux ménages bénéficiaires. Cette étape vise à renforcer leurs moyens de subsistance et leur capacité de résilience face aux crises.

9. Mobilisation pour le transfert monétaire en cash

Des activités de sensibilisation et de mobilisation ont été conduites pour préparer les bénéficiaires au transfert monétaire en cash, qui constitue un levier crucial pour répondre à leurs besoins immédiats.

10. Formation des bénéficiaires à l'utilisation des kits

Des sessions de formation ont été organisées pour accompagner les bénéficiaires dans l'utilisation optimale des kits reçus. Ces formations ont porté sur les techniques agricoles adaptées, la gestion des ressources pastorales, et l'entretien des outils.

11. Suivi de l'utilisation des kits

Un mécanisme de suivi a été mis en place pour évaluer l'utilisation des kits distribués, identifier les éventuelles difficultés rencontrées par les bénéficiaires, et apporter des ajustements ou un appui technique si nécessaire.

12. Suivi des Dépenses

Initialement établi pour une durée de six mois, le budget du projet a été révisé pour s'adapter à une période d'exécution réduite à trois mois, conformément aux discussions avec la FAO. Cette révision a impliqué des ajustements budgétaires visant à maximiser l'impact des activités prioritaires dans un délai plus court.

La réallocation proactive des ressources a permis de répondre efficacement aux besoins des bénéficiaires, garantissant ainsi le succès des activités dans le cadre des contraintes temporelles.

Bilan global

Ces activités marquent une avancée significative dans la mise en œuvre du projet. Elles ont permis de créer un environnement propice à l'amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires tout en établissant les bases d'une collaboration solide entre les différentes parties prenantes. Les prochaines étapes viseront à consolider ces acquis et à maximiser les impacts attendus.

2.2.Description des activités réalisées :

2.2.1. Recrutement et renforcement des capacités du personnel

La mise en œuvre du projet a nécessité une équipe qualifiée et engagée pour garantir le succès des interventions. Le recrutement et le renforcement des capacités ont constitué une première étape essentielle. Les activités liées à ces aspects se sont articulées autour de deux axes principaux : la mobilisation des ressources humaines nécessaires et leur formation.

a. Ressources humaines

Afin de couvrir efficacement les zones d'intervention et d'assurer la bonne exécution des activités, l'ONG ANI-Mali a recruté un total de six (06) agents répartis comme suit :

- **Deux (02) superviseurs** pour encadrer et coordonner les équipes sur le terrain ;
- **Quatre (04) animateurs** issus des communautés locales pour assurer les activités de proximité avec les bénéficiaires ;
- **Un (01) comptable** pour gérer les aspects financiers du projet ;
- **Quatre (04) enquêteurs** chargés de l'enregistrement biométrique des bénéficiaires.

Le processus de recrutement a suivi une méthodologie rigoureuse :

1. **Définition des besoins et profils requis** : Chaque poste a fait l'objet d'une description détaillée des compétences et expériences nécessaires, en adéquation avec les exigences du protocole d'accord.
2. **Publication et réception des candidatures** : Un avis de recrutement restreint a été lancé, avec réception et présélection des dossiers.
3. **Sélection des candidats** : Un test ou entretien a permis d'évaluer les aptitudes techniques et la compatibilité avec les attentes du projet.
4. **Contrats et intégration** : Les meilleurs candidats ont été retenus et ont signé des contrats avant leur déploiement.

b. Description générale des tâches des postes

⇒ **Superviseurs**

Les superviseurs, au nombre de deux (02), jouent un rôle clé dans l'encadrement des activités et des animateurs.

✓ **Responsabilités principales** :

- Assurer que les animateurs disposent des informations nécessaires sur les objectifs et les stratégies du projet ;
- Coordonner la planification des activités sur le terrain ;
- Offrir des conseils techniques aux animateurs pour résoudre les défis rencontrés ;
- Maintenir une collaboration harmonieuse avec les autorités locales et les communautés bénéficiaires ;
- Rédiger un rapport mensuel d'activités.

⇒ **Animateurs**

Les animateurs, au nombre de quatre (04), sont des membres issus des communautés cibles, ce qui leur confère une connaissance approfondie des réalités locales.

✓ **Compétences clés** :

- Expertise en cartographie et identification des ménages vulnérables ;
- Expérience dans la distribution d'intrants et d'équipements agricoles et pastoraux ;
- Capacités dans l'organisation de séances d'information, d'éducation et de communication (IEC)

✓ **Formations** : Les animateurs ont bénéficié d'une formation axée sur la prévention des risques, la planification des activités et la gestion des interactions avec les bénéficiaires.

➢ Répartition des ressources humaines

Les superviseurs et animateurs ont été déployés dans les cercles de **Bourem** et **Ansongo**, couvrant les communes de **Taboye** et **Ansongo** et intervenant dans sept (07) localités.

Tableau : répartition des animateurs/superviseurs

Région	Cercle	Communes	Code Projets	Villages /sites/ quartiers	Animateurs + Contacts	Superviseurs
GAO	Bourem	Taboye	OSRO/MLI/ 078/CHA	Taboye (Wani)	Zemilatou MAIGA : 79 34 42 46	Mahamadou B. MAIGA : 76 86 06 48
				Tondibi (Gourey Bero)	Salif DIARRA : 79 05 94 53	
				Tondibi (Kossarou)		
				Tondibi (Badjinda)		
	Ansongo	Ansongo Ville	OSRO/MLI/ 078/CHA	Bazi Haoussa (fraction peulh)	Mahamadou D. MAIGA : 76 77 23 77	Anouratou MAIGA :70 74 50 58
				Bazi Haoussa (Village)		
				Djoulabougou	Sidiya M. MAIGA : 76 85 34 74	
TOTAL	**02**	**02**	**01**	**07**	**04**	**02**

⇒ Comptable

Le comptable est chargé de la gestion financière et de la conformité administrative :

- Tenue de la comptabilité générale ;
- Élaboration des demandes de fonds et production des rapports financiers ;
- Gestion des pièces justificatives et saisie comptable.

⇒ Agents d'enregistrement biométrique

Les quatre (04) enquêteurs biométriques ont suivi une formation spécialisée en juin 2024, organisée par la FAO. Ils utilisent des outils technologiques modernes (téléphones Galaxy A21) pour collecter des données précises et fiables.

Tableau de la liste des quatre (04) enquêteurs pour l'enregistrement biométrique

N°	PRENOMS	NOMS	LOCALITES	CONTACTS
1	Mariam	MAIGA	Taboye (Wani)	94 85 15 62
2	Mahamadou	MAIGA	Tondibi (Gourey Bero et Badjinda	73 52 55 00
3	Niamoye	TRAORE	Tondibi (Kossarou)	79 15 73 24
4	Younoussa	MAHAMAR	Bazi Haoussa (fraction peulh)	78 09 57 28

c. Renforcement des capacités

Tous les agents recrutés ont participé à des sessions de formation sur les outils et méthodologies spécifiques au projet, incluant :

- Les techniques d'enregistrement biométrique ;
- Les principes de transparence et de redevabilité ;
- La gestion des risques opérationnels.

Ces formations visent à assurer une exécution efficace des activités tout en minimisant les risques d'erreurs ou d'incompréhensions sur le terrain.

2.2.2. Actives réalisées par le Projet :

a) Présentation du projet aux autorités locales et communautés cibles :

Pour garantir un démarrage harmonieux et l'adhésion des parties prenantes, une attention particulière a été accordée à la présentation du projet aux autorités locales, administratives, techniques, ainsi qu'aux communautés cibles. Cette démarche a permis de créer un cadre collaboratif propice à la mise en œuvre des activités.

⇒ ***Correspondances aux autorités et services techniques***

Après la signature du protocole d'accord avec la FAO, des lettres officielles ont été adressées aux autorités locales, administratives, et aux services techniques concernés. Ces correspondances avaient pour objectif :

1. **Informer officiellement** sur les objectifs, les activités, et les résultats attendus du projet;
2. **Solliciter l'appui et la collaboration** des autorités et des services techniques pour assurer un soutien institutionnel et technique lors de la mise en œuvre ;
3. **Assurer la transparence** et établir un cadre de confiance avec les parties prenantes.

Les lettres ont été transmises aux préfets et sous-préfets des zones d'intervention, notamment dans les cercles d'**Ansongo** et de **Bourem**, ainsi qu'aux services techniques régionaux tels que:

- **La direction régionale de l'agriculture** ;
- **La direction régionale du service vétérinaire** ;
- **La direction régionale de la production et de l'industrie animale** ;
- **La direction régionale du développement social** ;
- Et leurs représentations locales.

Chaque correspondance était accompagnée d'un résumé détaillé du projet, mettant en avant :

- Les objectifs principaux ;
- Les activités prévues ;
- Les rôles attendus des autorités et services techniques ;
- Les mécanismes envisagés pour assurer la pérennité des actions du projet.



Rencontre avec le Sous-Préfet de Taboye



Rencontre avec le Préfet d'Ansongo

⇒ ***Réactions et engagements des autorités locales***

Les préfets, sous-préfets, maires et chefs de villages ciblés ont accueilli l'initiative avec enthousiasme et reconnaissance. En particulier :

- **Les autorités locales** ont souligné l'importance de ce projet en période de soudure, une période critique où les ménages vulnérables font face à de graves pénuries alimentaires
- Les **services techniques** se sont engagés à offrir leur appui technique pour maximiser l'impact des activités du projet ;
- Les **chefs de villages** ont exprimé leur volonté de collaborer pleinement pour faciliter les interventions, assurer la sécurité des équipes, et garantir une communication fluide avec les bénéficiaires.

⇒ ***Présentation aux communautés bénéficiaires***

Des missions ont été organisées dans les communes d'**Ansongo** et de **Taboye** pour présenter le projet directement aux communautés cibles.

Ces missions ont impliqué :

- **Des équipes constituées de superviseurs et d'animateurs** déployées pour couvrir tous les villages et sites d'intervention ;
- Une **présentation en langues locales (Sonrhaï, Tamasheq, Peul, etc.) et en français** pour garantir la compréhension par l'ensemble des participants ;
- L'**introduction des animateurs dans chaque village ou site**, leur permettant d'établir un premier contact avec les populations et de répondre à leurs questions sur le projet.

Objectifs des rencontres avec les communautés :

1. Créer un **climat de confiance** avec les bénéficiaires ;
2. Fournir des **informations détaillées sur le projet** (activités, processus de sélection, objectifs) ;
3. Clarifier le rôle des communautés dans le suivi et la gestion des interventions.

Méthodes utilisées :

- **Séances participatives** : Les communautés ont été encouragées à poser des questions et à partager leurs préoccupations, permettant ainsi d'identifier des besoins spécifiques
- **Sensibilisation sur le dispositif de redevabilité** : Les populations ont été informées de l'existence du numéro vert de la FAO (44 98 27 97) pour signaler toute irrégularité ou donner leur feedback sur les activités du projet.



Rencontre avec le Maire de Taboye



Rencontre avec le Maire d'Ansongo

⇒ ***Résultats obtenus***

- Une **adhésion massive** des autorités locales et des communautés cibles, facilitant ainsi la mise en œuvre du projet ;
- Une **meilleure compréhension du projet** par les bénéficiaires, renforçant leur engagement et leur collaboration ;
- La mise en place d'un **environnement sécurisé** pour les équipes, grâce au soutien actif des autorités locales et communautaires.

La présentation réussie du projet a permis de poser les bases solides pour une mise en œuvre efficace, tout en favorisant un climat de confiance et de transparence indispensable à l'atteinte des objectifs.

b) Assemblée générale d'informations et la mise en place des comités de ciblage et de gestion des plaintes aux niveaux des villages/fraction/quartier :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'équipe de l'ONG ANI-Mali a organisé des assemblées générales dans les villages et quartiers d'intervention afin de garantir une information claire et une participation inclusive des communautés. Ces réunions ont permis d'expliquer les objectifs du projet, de promouvoir l'adhésion des communautés et de mettre en place les comités locaux nécessaires pour assurer une mise en œuvre transparente et efficace.

⇒ ***Objectifs des assemblées générales***

Les assemblées générales avaient pour but de :

1. Informer les communautés des objectifs globaux du projet, alignés sur les quatre piliers de la sécurité alimentaire : **disponibilité, accès, utilisation et stabilité** des ressources alimentaires.
2. Sensibiliser les populations sur les stratégies mises en place pour répondre aux besoins essentiels des ménages les plus vulnérables.

3. Promouvoir la transparence et l'appropriation communautaire en impliquant activement les leaders locaux, les femmes, les jeunes et les autres parties prenantes dans le processus décisionnel.
4. Mettre en place deux comités dans chaque localité : un **comité de ciblage** et un **comité de gestion des plaintes**, chargés de garantir l'équité, l'inclusion et la redevabilité.

⇒ ***Organisation des assemblées générales***

Les assemblées générales se sont déroulées dans une atmosphère participative et inclusive, réunissant un large éventail de représentants locaux :

- **Chefs coutumiers** : Assurant la légitimité et le respect des décisions prises ;
- **Leaders communautaires** : Facilitant la coordination et la mobilisation locale ;
- **Femmes et jeunes leaders** : Renforçant l'inclusion et la prise en compte des besoins spécifiques des groupes marginalisés ;
- **Leaders religieux** : Garantissant l'adhésion morale et éthique au processus.

⇒ ***Sites des assemblées :***

1. **Tondibi et Wani**
    - Ces villages ont accueilli des réunions inclusives rassemblant toutes les parties prenantes pour une large diffusion des objectifs et des activités du projet.
    - Des discussions approfondies ont permis d'expliquer les critères de sélection des bénéficiaires et le rôle des comités dans la gestion des plaintes et le suivi des interventions.





Assemblée générale d'informations et la mise en place des comités de Taboye

2. **Ansongo (Bazi et Djoulabougou)**
    - Dans les fractions peules de Bazi (fraction peulh et Villages) et le quartier de Djoulabougou, des réunions similaires ont été organisées, avec une attention particulière aux besoins spécifiques des populations déplacées et des communautés hôtes.





Assemblée générale d'informations et la mise en place des comités d'Ansongo

⇒ ***Mise en place des comités***

Chaque village ou quartier a constitué deux comités distincts, formés lors des assemblées générales :

1. **Comité de ciblage**
    - **Rôle principal** : Identifier les ménages vulnérables selon les critères définis par le projet, en concertation avec les membres de la communauté.
    - **Composition** : Représentants des différentes catégories socio-économiques, en veillant à une représentation équilibrée des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés.
    - **Mandat** : Collaborer avec l'équipe du projet pour garantir que les bénéficiaires soient identifiés de manière équitable et transparente.
2. **Comité de gestion des plaintes**
    - **Rôle principal** : Recevoir, enregistrer, et résoudre les réclamations ou doléances des membres de la communauté liées à la mise en œuvre du projet.
    - **Composition** : Membres respectés et neutres de la communauté, choisis pour leur impartialité et leur capacité à traiter les plaintes de manière équitable.
    - **Mandat** : Assurer un canal de redevabilité fonctionnel, en coordonnant avec l'équipe du projet pour résoudre les problèmes soulevés.

⇒ ***Résultats obtenus***

1. **Adhésion communautaire renforcée** : Les assemblées générales ont permis de sensibiliser et de mobiliser les communautés autour des objectifs du projet.
2. **Participation inclusive** : La composition des comités reflète une représentation équilibrée des groupes sociaux, renforçant la confiance dans le processus de mise en œuvre.
3. **Création d'une structure locale durable** : Les comités de ciblage et de gestion des plaintes fournissent une base solide pour une gestion transparente et participative des activités du projet.
4. **Renforcement de la redevabilité** : L'existence des comités de gestion des plaintes et la communication claire de leurs rôles ont favorisé un climat de transparence et de confiance entre les parties prenantes.

Les assemblées générales et la mise en place des comités ont établi un cadre participatif et transparent pour la mise en œuvre du projet. Ces structures locales garantiront une gestion équitable des ressources, répondront efficacement aux préoccupations des populations, et contribueront à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire dans les zones d'intervention.

c) Identification et ciblage des ménages vulnérables (bénéficiaires) :

L'identification et le ciblage des ménages vulnérables ont constitué une étape clé pour garantir que les interventions du projet répondent efficacement aux besoins des populations les plus défavorisées. Cette activité a été menée dans un esprit de collaboration étroite avec les autorités locales, les chefs de villages et les services techniques, dans le respect des exigences des bailleurs et en s'appuyant sur une méthodologie participative et transparente.

⇒ ***Objectifs de l'identification et du ciblage***

1. **Assurer l'équité** : Identifier les ménages les plus vulnérables en fonction des critères définis, en tenant compte des spécificités locales.
2. **Renforcer la transparence** : Impliquer les parties prenantes locales dans le processus de sélection pour minimiser les risques de favoritisme ou de biais.
3. **Prioriser les besoins** : Garantir que les ressources limitées bénéficient en priorité aux populations les plus affectées par les crises multidimensionnelles dans les zones ciblées.

⇒ ***Méthodologie et étapes du ciblage***

1. **Collaboration avec les parties prenantes locales**
    - **Mairies** : Fournir une assistance pour valider les zones d'intervention et apporter des informations sur les populations vulnérables.
    - **Chefs de village** : Jouer un rôle consultatif pour s'assurer que le ciblage correspond aux réalités sociales des villages et fractions.
    - **Services techniques** : Contribuer à l'analyse des critères de vulnérabilité en fonction des réalités socio-économiques et humanitaires locales.
2. **Critères de sélection des bénéficiaires**

Les ménages ont été évalués sur la base des critères définis par le projet, tels que :

- La situation économique (revenus faibles ou inexistants) ;
- La composition des ménages (présence de femmes enceintes, mères célibataires, orphelins ou enfants en bas âge, personnes âgées ou handicapées) ;
- L'accès limité aux services de base (eau potable, soins de santé, éducation) ;
- La perte récente de moyens de subsistance due aux conflits, déplacements ou catastrophes naturelles ;
- La dépendance aux aides humanitaires pour répondre aux besoins essentiels.

3. **Processus participatif**
    - **Assemblées communautaires** : Ces rencontres ont permis de présenter le projet, d'expliquer les critères de ciblage et d'obtenir l'adhésion des communautés.
    - **Validation par les comités locaux** : Les comités de ciblage ont joué un rôle essentiel pour valider la liste des bénéficiaires, garantissant la participation équitable et la redevabilité.
    - **Visites de terrain et triangulation des données** : Les équipes d'animateurs et de superviseurs ont effectué des vérifications sur place pour s'assurer que les ménages identifiés répondent bien aux critères établis.
4. **Documentation et suivi**
    - Chaque ménage sélectionné a été enregistré dans une base de données avec des informations détaillées sur la composition et les besoins spécifiques du foyer.
    - Des outils numériques, notamment des tablettes ou smartphones (modèles Galaxy A21), ont été utilisés pour collecter les données biométriques et socio-économiques, réduisant les erreurs et améliorant la traçabilité.

⇒ ***Résultats du ciblage***

1. **Identification exhaustive des bénéficiaires** : Les listes validées comprennent les ménages les plus vulnérables dans chaque localité couverte par le projet. Ces listes, établies avec l'appui des comités de ciblage, reflètent une diversité de profils et incluent des groupes souvent marginalisés, tels que les femmes chefs de ménage et les personnes handicapées.
2. **Transparence renforcée** : L'implication des autorités locales et des services techniques a favorisé une large adhésion communautaire et réduit les risques de contestation.
3. **Équité territoriale** : Les villages et quartiers ciblés ont tous bénéficié d'un processus standardisé, garantissant une répartition juste et équitable des ressources.
4. **Répartition désagrégée des bénéficiaires par localités**

Commune	Village	Statut de residence	Nbre des Bénéficiaires	Nbre de femmes Bénéficiaires	Nbre de femmes par ménage de +18 ans	Nbre de hommes par ménage de +18 ans	Nbre de filles par ménage de +18 ans	Nbre de garçons par ménage de +18 ans
Taboye	Badjinda	Résident	45	11	67	72	92	101
		Déplacé	10	0	0	0	0	0
	Kassarou	Résident	45	6	55	58	76	84
		Déplacé	10	2	11	13	17	19
	Goureye Bero	Résident	45	6	74	79	74	59
		Déplacé	10	6	17	18	17	12
	Wani	Résident	105	26	35	155	122	126
		Déplacé	25	12	42	49	39	34
Ansongo	Bazi Haoussa	Résident	75	15	139	148	211	207
		Déplacé	10	3	14	17	26	19
		Réfugié	5	4	0	0	0	0
	Bazi Peulh	Résident	45	4	62	33	52	99
		Déplacé	15	3	29	17	23	36
	Djoulabougou	Résident	120	60	346	334	206	223
		Déplacé	10	6	29	157	10	11
		Réfugié	15	12	0	0	0	0
Total			**720**	**176**	**920**	**1150**	**965**	**1030**

⇒ ***Défis rencontrés et solutions apportées***

1. **Déplacements de populations** : Certaines familles déplacées récemment n'étaient pas encore bien connues des autorités locales, ce qui compliquait leur intégration dans les listes. **Solution** : Les équipes ont travaillé en collaboration avec les services du développement social pour recenser ces ménages en situation de grande précarité.
2. **Sensibilisation insuffisante** : Dans certaines zones, des rumeurs sur le ciblage ont entraîné des malentendus. **Solution** : Renforcement des campagnes d'information pour expliquer les critères de sélection et rassurer les communautés.
3. **Conflits d'intérêt potentiels** : Quelques tentatives d'influence ont été observées lors des sélections. **Solution** : Les comités de gestion des plaintes ont été activés pour traiter toute doléance et garantir une impartialité stricte.

⇒ ***Impact du ciblage communautaire***

Le processus d'identification et de ciblage a permis d'établir une base solide pour la mise en œuvre des activités du projet. En ciblant de manière précise les ménages les plus vulnérables, cette phase a contribué à maximiser l'impact des interventions, en garantissant que l'aide humanitaire soit distribuée à ceux qui en ont le plus besoin.



Rencontre de ciblage des ménages vulnérables avec le Maire de Taboye

d) Enregistrement biométrique des ménages sélectionnés

L'enregistrement biométrique des ménages bénéficiaires, bien qu'initialement prévu comme première étape du projet, a été réalisé en dernière phase en raison de divers défis logistiques et de sécurité dans les zones d'intervention. Néanmoins, l'activité a été menée à bien avec succès, en grande partie grâce à l'engagement de l'équipe et aux efforts de coordination avec les autorités locales.

⇒ *Formation des enquêteurs et préparation logistique*

Avant de lancer l'enregistrement biométrique, une formation a été dispensée aux enquêteurs les 19 et 20 juin 2024. Cette session a porté sur l'utilisation d'un logiciel de collecte de données biométriques, essentiel pour garantir la précision et la fiabilité des informations recueillies.

Une fois formés, les enquêteurs ont été équipés de smartphones adaptés pour la collecte des données sur le terrain. Ces appareils ont été fournis par l'ONG ANI-Mali et ont été spécialement configurés pour faciliter l'enregistrement biométrique des ménages, tout en assurant la sécurité et la confidentialité des informations.

⇒ *Mise en œuvre de l'enregistrement biométrique*

La mission d'enregistrement biométrique a eu lieu à **Ansongo** et **Taboye**, du 14 au 17 septembre 2024. En dépit des conditions de sécurité difficiles dans certaines zones, les enquêteurs ont réussi à réaliser l'enregistrement des ménages bénéficiaires dans les deux cercles, avec une grande efficacité.

Cette activité a permis de recueillir des données essentielles sur les ménages, en incluant des informations biométriques et administratives. L'objectif était de s'assurer que chaque ménage sélectionné pour bénéficier des kits et des intrants puisse être correctement identifié, et que les informations collectées soient utilisées pour assurer la distribution des aides de manière juste et transparente.



⇒ *Bilan de l'enregistrement biométrique*

Au total, six enquêteurs ont participé à l'enregistrement des ménages, chacun ayant enregistré un nombre spécifique de foyers dans leur zone d'intervention respective. Le tableau ci-dessous présente le nombre de ménages enregistrés par chaque enquêteur :

Le tableau suivant fait état du nombre de ménages enregistrés :

N	Prénom et Nom	Fonction	Contact	Nbre enregistres
1	Mahamadou MAIGA	Enquêteur	73 52 55 00	5 menages
2	Mariam MAIGA	Enquêteur	94 85 15 62	6 menages
3	Younoussa MAHAMAR	Enquêteur	78 09 57 28	5 menages
4	Niamoye TRAORE	Enquêteur	79 15 73 24	4 menages

L'enregistrement a été effectué de manière méthodique, chaque enquêteur ayant enregistré un nombre spécifique de ménages selon la répartition géographique. Ces données ont ensuite été intégrées dans le système de gestion du projet pour assurer un suivi et une vérification des bénéficiaires tout au long du processus de distribution des intrants.

⇒ *Défis et succès*

L'un des principaux défis rencontrés a été la **sécurisation des zones d'intervention**. En raison de l'insécurité, les déplacements dans certaines zones étaient difficiles, mais grâce à la coordination avec les autorités locales et les mesures de sécurité mises en place par l'ONG, l'enregistrement biométrique a pu être réalisé sans incident majeur.

Malgré ces défis, l'activité a été couronnée de succès. Le système d'enregistrement a permis de garantir que chaque ménage sélectionné ait été dûment identifié, ce qui assure une distribution équitable et transparente des kits de production d'urgence.

En conclusion, l'enregistrement biométrique a constitué une étape fondamentale dans la mise en œuvre du projet, facilitant non seulement le suivi et l'évaluation des bénéficiaires, mais aussi la gestion des intrants et kits de manière plus ciblée et précise.

e) Validation de la liste des bénéficiaires :

La validation des listes des bénéficiaires représente une étape cruciale dans le processus de mise en œuvre du projet, garantissant que l'aide humanitaire soit dirigée vers les populations les plus vulnérables. Cette étape s'appuie sur un processus inclusif et transparent, associant les parties prenantes locales et les services techniques pour renforcer la légitimité, la compréhension communautaire et l'adhésion.

⇒ ***Objectifs de la validation des listes***

1. **Garantir l'exactitude** : Vérifier que les ménages identifiés répondent strictement aux critères de vulnérabilité établis par le projet.
2. **Renforcer la transparence** : Assurer que le processus de sélection est perçu comme équitable par toutes les parties prenantes.
3. **Fédérer les parties prenantes** : Impliquer les autorités locales, les chefs traditionnels et les services techniques pour assurer l'adhésion communautaire et institutionnelle.

4. **Minimiser les contestations** : Offrir une plateforme publique pour résoudre d'éventuels conflits ou incompréhensions liés au processus de sélection.

⇒ ***Méthodologie et déroulement***

1. **Organisation d'assemblées générales communautaires**

Dans chaque commune d'intervention (Ansongo et Taboye), des assemblées générales ont été organisées. Ces rencontres ont réuni :

- Les maires et conseillers communaux ;
- Les chefs de villages, fractions ou quartiers ;
- Les leaders communautaires, religieux, et les représentants des femmes et des jeunes ;
- Les membres des comités de ciblage et de gestion des plaintes ;
- Les services techniques locaux, notamment ceux du développement social et de l'économie solidaire.

Ces assemblées ont permis de :

- Présenter et expliquer les critères de ciblage ;
- Diffuser la méthodologie utilisée pour identifier les ménages bénéficiaires ;
- Procéder à une revue collective des listes pour garantir leur pertinence et leur conformité.

2. **Validation par les chefs locaux et les comités**

Les chefs traditionnels, en collaboration avec les comités de ciblage, ont joué un rôle actif dans l'examen des listes, s'assurant qu'aucun ménage vulnérable n'ait été omis ou indûment inclus.

3. **Approbation par les services techniques**

Après la validation au niveau communautaire, les listes préliminaires ont été transmises aux services techniques compétents, notamment le service du développement social et de l'économie solidaire, pour une vérification finale et une approbation formelle.

4. **Production et archivage des listes**

Les listes validées ont été consolidées dans une base de données unique, annexée au rapport sous format Excel, avec des informations détaillées sur chaque ménage bénéficiaire.

⇒ ***Résultats obtenus***

1. **Participation et adhésion communautaire**

La forte implication des communautés locales et des parties prenantes a permis d'établir une légitimité accrue des listes validées. Les ménages bénéficiaires, en comprenant les critères et le processus, se sont sentis valorisés et inclus dans la démarche.

2. **Renforcement de la transparence**

La validation publique des listes a contribué à dissiper les doutes et à renforcer la confiance des communautés envers le projet et ses objectifs.

3. **Réduction des conflits potentiels**

En traitant les doléances et les ajustements directement lors des assemblées générales, le risque de contestations futures a été significativement réduit.

4. **Production d'une liste fiable**

La liste finale validée inclut les ménages les plus vulnérables des villages, fractions et quartiers ciblés. Ces données serviront de base pour la planification des distributions et autres interventions.

⇒ ***Défis rencontrés et solutions apportées***

1. **Suspicion initiale des populations** : Certaines communautés étaient sceptiques quant au processus de ciblage.

   Solution : Renforcement des séances de sensibilisation et implication accrue des leaders locaux pour expliquer les étapes du processus.

2. **Incompréhensions liées aux critères** : Quelques ménages se sont plaints de ne pas avoir été inclus, malgré leur perception de vulnérabilité.

   Solution : Les comités de gestion des plaintes ont été activés pour réexaminer ces cas, en collaboration avec les services techniques.

3. **Contraintes logistiques** : La couverture de plusieurs localités éloignées a nécessité des efforts de coordination importants.

   Solution : Un calendrier structuré et un déploiement efficace des équipes ont permis de surmonter ces contraintes.

⇒ ***Impact et perspectives***

La validation des listes a établi une base solide pour les prochaines étapes du projet, notamment la distribution des kits et les transferts monétaires. Ce processus, en s'appuyant sur des principes de participation et de transparence, a renforcé la confiance entre les parties prenantes et a jeté les bases pour une mise en œuvre harmonieuse et efficace des interventions.

f) Réception des kits/intrants et autres :

⇒ ***Approvisionnement et gestion logistique***

La réception des kits et intrants constitue une étape clé pour garantir le succès des activités du projet. Cette opération logistique a permis de sécuriser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des interventions agricoles et pastorales. Un processus structuré et inclusif a été adopté pour assurer le suivi des approvisionnements, la qualité des produits reçus, et leur stockage dans des conditions optimales.

⇒ ***Préparatifs logistiques***

Avant la réception des kits, des mesures préliminaires ont été prises pour garantir une gestion fluide :

1. **Identification des magasins de stockage** :

Des entrepôts ont été identifiés en collaboration avec les autorités locales à Taboye et Ansongo pour accueillir les intrants agricoles et pastoraux. Ces espaces ont été sélectionnés en tenant compte de leur sécurité, accessibilité, et capacité de stockage.

2. **Recrutement des gardiens** :

Des gardiens ont été engagés pour assurer la sécurité des produits avant leur distribution. Leur rôle inclut la surveillance continue et la tenue d'un registre des entrées et sorties des produits.

3. **Mise en place d'un système de suivi** :

Des bordereaux de livraison standardisés ont été conçus pour chaque réception. Ces documents permettent de vérifier la conformité entre les quantités commandées, livrées et celles inscrites dans les contrats avec les fournisseurs.

⇒ ***Réception et suivi des intrants agricoles et pastoraux***

1. Kits intrants maraîchers :





Réception complète :

- **Semences maraîchères** : Tous les types de semences (oignon violet de Galmi, tomate, amarante, gombo, laitue, carotte, chou, aubergine) ont été réceptionnés dans leur totalité. Les bordereaux de livraison ont été signés, confirmant que toutes les quantités étaient conformes aux attentes.
- **Engrais organiques et outils agricoles** : Tous les engrais et outils nécessaires, tels que les arrosoirs, dabas et binettes, ont été réceptionnés conformément à la commande.

Les quantités d'intrants à livrer au partenaire pour les bénéficiaires maraichers se présentent comme suit :

- **Kits/Intrants maraichers :**

Engrais	**Unités**	**Qté Totales Bou rem**	**Qté Totales Ansongo**
Fumure organique pour maraîchage	Kg	9875.0	9875.0
Outils agricoles	**Unités**	**Qté Totales Bourem**	**Qté Totales Ansongo**
Bouilloire en plastic grand format (5 litres)	Pièce	0	0
Arrosoir (1 unité/ménage)	Pièce	395	395
Daba- (1 unité/ménage)	Pièce	395	395
Binette (1 unité/ménage)	Pièce	395	395
Semences	**Unités**	**Qté Totales Bourem**	**Qté Totales Ansongo**
Semence oignon violet de galmi	Kg	1,5	1,5
Semence Tomate	Kg	1,5	1,5
Semence Amarante	Kg	3	3
Semence Gombo	Kg	3	3
Semence Laitue	Kg	1,5	1,5
Semence carotte	Kg	3	3
Semence Chou	Kg	3	3
Semence aubergine	Kg	3	3

2. Kits intrants pastoraux :





- **Réception complète :**
  - **Aliments pour bétail** : La totalité des sacs de tourteaux de coton a été réceptionnée (703 sacs de 50 kg). Un contrôle de qualité a été effectué et les bordereaux de livraison ont été signés.
  - **Produits vétérinaires** : Tous les produits vétérinaires, y compris les blocs à lécher, les sprays de chlorotétracycline, les comprimés d'Albendazole, les complexes vitaminiques, ont été livrés dans les quantités demandées.
  - **Abreuvoirs et mangeoires** : Les bassines plastiques de 50L, destinées à servir d'abreuvoirs et mangeoires pour le bétail, ont été reçues et stockées.

Les quantités d'intrants à livrer au partenaire pour les bénéficiaires pastoraux se présentent comme suit :

- **Kits/ Intrants pastoraux**

Aliments Betails	**Unités**	**Qté Totales Bourem**	**Qté Totales Ansongo**
Aliment bétail (tourteau de coton/sac 50k)	Sac de 50k	703	703
Produits Vétérinaires	**Unités**	**Qté Totales Bourem**	**Qté Totales Ansongo**
Bloc à lécher 5kg/ bovin	Pièces	290	290
Chlorotétracycline en spray	Tube	145	145
Albendazole 300mg ovin	Comprimés	1450	1450
Complexe vitaminé (30g)	Sachets	2900	2900
Abreuvoir/mangeoires (2 bassines plastic de 50L)	**Unités**	**Qté Totales Bourem**	**Qté Totales Ansongo**
Abreuvoir/mangeoires (2 bassines plastic de 501,)	Pièces	290	290

⇒ ***Gestion des stocks***

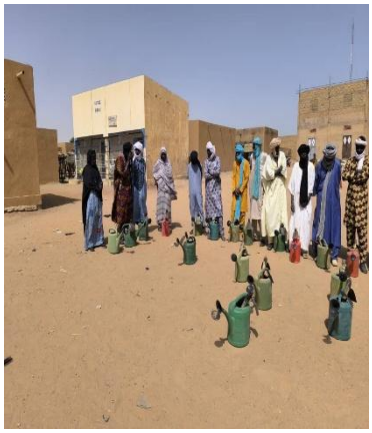
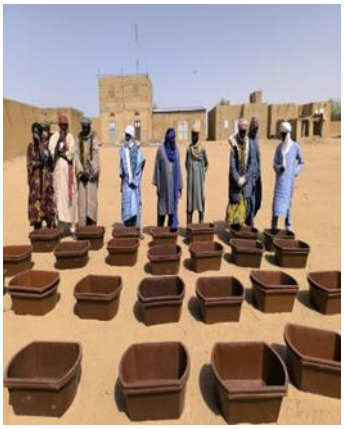
- **Organisation des entrepôts** : Tous les intrants réceptionnés ont été correctement stockés dans des entrepôts désignés, en veillant à leur étiquetage et à la mise en place d'un système de suivi rigoureux. Les produits ont été classés selon leur type et leur destination pour faciliter la distribution.

- **Inventaire et suivi régulier** : Un inventaire détaillé est réalisé régulièrement pour s'assurer que les stocks sont en bon état et que les produits sont prêts pour la distribution.
- **Conditions de stockage** : Les semences et produits vétérinaires ont été stockés dans des conditions appropriées pour préserver leur qualité. Les gardiens veillent quotidiennement à ce que les conditions de stockage soient respectées.

Tous les kits et intrants nécessaires à la mise en œuvre du projet ont été réceptionnés dans les délais et les quantités prévues. Ces ressources sont désormais prêtes à être distribuées aux bénéficiaires. La gestion logistique a été réalisée efficacement, assurant que chaque intrant est bien conservé et disponible pour soutenir les activités agricoles et pastorales des ménages vulnérables. Grâce à ce suivi rigoureux, le projet est en bonne voie pour atteindre ses objectifs et améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés cibles.

⇒ *Impact attendu*

La réception et la gestion optimale des intrants garantiront le succès des activités agricoles et pastorales du projet. Ces ressources permettront d'améliorer les moyens de subsistance des ménages vulnérables et de renforcer leur résilience face aux défis alimentaires et économiques.

Livraison de l'Aliment bétail de Taboye





Réception et livraison des semences de Taboye et Ansongo

g) Distribution des kits de production d'urgence (maraîchage et pastoraux) aux ménages bénéficiaires : 10/10/2024

La distribution des kits de production d'urgence, tant pour le maraîchage que pour l'élevage pastoral, a constitué une étape déterminante dans l'accompagnement des ménages vulnérables, dans le cadre de ce projet d'urgence de la FAO. Cette activité, méticuleusement préparée et mise en œuvre, a permis d'assurer une répartition équitable et efficace des ressources, avec pour objectif de renforcer la sécurité alimentaire et de lutter contre la malnutrition au sein des communautés bénéficiaires.

⇒ *Préparation et communication préalable*

Avant la distribution, des mesures ont été prises pour garantir que l'information parvienne efficacement aux populations bénéficiaires. Trois jours avant l'événement, les ménages ont été informés grâce à divers canaux de communication, incluant des réunions de sensibilisation, des affichages dans les villages et des annonces par le biais des chefs de villages. Cette période de préparation a permis de prendre en compte la mobilité des populations, particulièrement affectée par l'insécurité, afin de s'assurer de leur présence lors de la distribution.

Les autorités communales, les chefs de villages, ainsi que les jeunes, femmes et personnes handicapées, ont été activement impliqués dans la mobilisation des bénéficiaires. Leur rôle de relais local a facilité la diffusion des informations et assuré une large participation.

⇒ *Mise en place de la commission de distribution*

Pour garantir la transparence et l'équité de la distribution, une commission de distribution a été formée. Composée des autorités locales, des membres de l'ONG ANI-Mali, des leaders communautaires, et des représentants des bénéficiaires, cette commission a supervisé l'ensemble du processus. De la réception des kits à leur remise finale aux bénéficiaires, la commission a assuré que la distribution respectait les critères de ciblage définis au préalable.

Les services techniques locaux ont joué un rôle clé dans la supervision de l'activité, en apportant un soutien technique et logistique pour assurer le bon déroulement de la distribution. Leur présence a renforcé la légitimité et la transparence du processus.

⇒ *Processus de distribution des kits*

La distribution des kits de production d'urgence a eu lieu dans les communes ciblées (Ansongo, Taboye), où les bénéficiaires ont reçu directement les intrants. Les kits de maraîchage comprenaient des semences variées (oignon, tomate, amarante, gombo, laitue, carotte, chou, aubergine), des engrais organiques et des outils agricoles tels que des arrosoirs, binettes et dabas. Pour les kits pastoraux, les bénéficiaires ont reçu des aliments pour bétail (tourteau de coton), des produits vétérinaires (comme des blocs à lécher et des médicaments pour animaux) et des équipements pour l'abreuvement et l'alimentation du bétail.

Avant la distribution, les bénéficiaires avaient déjà suivi des formations pratiques sur l'utilisation de ces intrants, afin d'assurer une utilisation optimale et efficace des kits. Ce suivi a permis d'optimiser l'impact des intrants distribués sur la production alimentaire et la gestion des ressources animales.

⇒ *Suivi et évaluation de la distribution*

La distribution a été réalisée dans le respect des mesures de sécurité et avec un suivi rigoureux à chaque étape. Chaque membre de la commission a veillé à ce que les bénéficiaires reçoivent leurs kits conformément aux listes validées lors des assemblées générales. Des fiches de

distribution ont été signées par chaque bénéficiaire, garantissant ainsi la traçabilité et la transparence du processus.

Après la distribution, une évaluation post-distribution a été effectuée afin de vérifier que les kits avaient bien été reçus et utilisés comme prévu. Ce suivi a également permis de recueillir des retours des bénéficiaires sur la qualité des intrants et la pertinence de l'assistance. Cette étape a été essentielle pour l'amélioration continue du projet.





Distribution de kits/intrant a Taboye





Distribution de kits/intrants a Ansongo

⇒ *Bilan de la distribution*

Tous les kits de production d'urgence (maraîchage et pastoraux) ont été distribués aux bénéficiaires dans les communes d'Ansongo et Taboye, sans retard ni incident majeur. Cette distribution a été reçue positivement par les bénéficiaires, qui ont exprimé leur grande satisfaction quant à la qualité des produits et à l'assistance apportée en période de soudure, particulièrement importante pour la sécurité alimentaire.

Les bénéficiaires ont notamment souligné l'importance de ces kits pour améliorer leur alimentation, et la pertinence de l'aide pour renforcer la résilience des familles face aux défis alimentaires et nutritionnels.

En somme, la distribution des kits de production d'urgence maraîchère et pastoraux a été un succès total. Les ménages bénéficiaires, désormais équipés des intrants nécessaires, sont en mesure de produire des légumes pour renforcer leur alimentation et améliorer leur sécurité alimentaire. Ce processus a été réalisé dans les meilleures conditions possibles, contribuant directement à la réduction de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans les communautés ciblées.

h) Formation des bénéficiaires et suivi de l'utilisation des kits sur les sites : 27/10/2024

La **formation des bénéficiaires** et le **suivi de l'utilisation des kits** sont des activités fondamentales dans la mise en œuvre du projet, visant à garantir des résultats durables pour les communautés bénéficiaires. L'objectif principal de ces actions est d'améliorer la sécurité alimentaire et la résilience des ménages vulnérables, en optimisant l'utilisation des kits de production d'urgence.

1. Formation des bénéficiaires

Les formations ont été dispensées par les **Services techniques de l'État**, qui sont des experts dans les domaines du **maraîchage** et du **pastoralisme**. Ces formations ont été réalisées directement sur les sites de production dans les communes de **Ansongo** et **Taboye**, afin de garantir un transfert de compétences concret et adapté aux besoins locaux.

Les formations ont abordé plusieurs thématiques essentielles :

- **Techniques agricoles et pastorales adaptées au contexte local** : Les bénéficiaires ont été formés aux bonnes pratiques agricoles, telles que la culture de légumes spécifiques aux semences distribuées. Les méthodes d'**irrigation**, d'**entretien des cultures**, ainsi que la **lutte contre les ravageurs** ont été particulièrement mises en avant. De même, des techniques adaptées pour l'élevage et la gestion du bétail ont été abordées, en lien avec les intrants pastoraux distribués.
- **Utilisation des kits** : Un focus a été mis sur l'utilisation correcte des outils agricoles (arrosoirs, binettes, dabas) et des intrants (engrais organiques, semences, intrants pastoraux). L'objectif était de garantir que les bénéficiaires maîtrisent les outils et intrants pour maximiser leur production.
- **Gestion durable des ressources** : Les bénéficiaires ont appris à adopter des pratiques agricoles durables, telles que la gestion des sols, la **rotation des cultures**, et l'utilisation raisonnée des intrants pour éviter l'épuisement des ressources et améliorer la productivité à long terme.

Les formateurs ont utilisé des supports pratiques et théoriques, adaptés aux réalités locales et à la compréhension des bénéficiaires. Les formations ont également été traduites en **langues locales** pour garantir une compréhension optimale des contenus.





2. Suivi de l'utilisation des kits

Le suivi de l'utilisation des kits a été effectué par les **animateurs formés**, en collaboration avec les **Services techniques de l'État**. Des **visites régulières** sur les sites de production ont été organisées pour évaluer l'impact des kits et s'assurer de leur utilisation optimale.

Les activités de suivi ont permis de :

- **Vérifier l'utilisation correcte des kits** : Les animateurs ont inspecté les jardins et les champs pour s'assurer que les semences et les outils étaient utilisés conformément aux

formations reçues. Des ajustements ont été faits lorsque des pratiques incorrectes ont été identifiées.

- **Collecter des données sur la performance des cultures** : Les conditions de croissance des semences et des cultures ont été suivies, permettant de recueillir des données sur le rendement des cultures et de comparer les résultats avec les attentes.
- **Identifier les défis rencontrés** : Si des difficultés sont survenues, telles que des problèmes de ravageurs, des maladies des plantes ou des problèmes d'irrigation, des **solutions techniques** ont été proposées par les experts des Services techniques de l'État pour résoudre ces problèmes.

Le suivi a également permis d'identifier des **besoins complémentaires** chez certains bénéficiaires, notamment des demandes d'outils supplémentaires ou de formations sur des techniques spécifiques, afin de répondre au mieux aux défis rencontrés sur le terrain.

3. Implication des Services techniques de l'État

Les **Services techniques de l'État** ont joué un rôle essentiel dans cette activité, non seulement en tant que formateurs, mais aussi en tant qu'experts pour superviser le suivi sur le terrain. Leur expertise technique a permis de garantir que les techniques enseignées et les solutions proposées soient adaptées aux réalités locales, tout en renforçant la **crédibilité** du projet auprès des bénéficiaires.

Les experts ont également formé des **animateurs locaux**, issus des communautés bénéficiaires, afin qu'ils puissent à leur tour effectuer des visites de suivi et fournir un soutien continu aux bénéficiaires. Cela a contribué à une **approche durable**, en renforçant les capacités locales et en permettant aux bénéficiaires de gérer et de maintenir les pratiques agricoles acquises à long terme.

4. Impact de la formation et du suivi

Les résultats du suivi ont été très positifs. Les bénéficiaires ont bien intégré les techniques agricoles et pastorales enseignées, ce qui a conduit à des **améliorations notables** dans leurs pratiques agricoles et d'élevage. L'augmentation de la **production alimentaire**, notamment de légumes et de produits pastoraux, a directement contribué à renforcer la **sécurité alimentaire** des ménages.

Les **retours des bénéficiaires** ont montré que la formation leur a permis de gagner en **autonomie**, avec une utilisation plus efficace des kits distribués. Le suivi a également permis de rectifier certaines pratiques et de répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires, renforçant ainsi l'impact du projet.

5. Conclusion et recommandations

La **formation des bénéficiaires** et le **suivi de l'utilisation des kits** ont été des éléments clés du succès du projet. Grâce à l'implication des **Services techniques de l'État**, les bénéficiaires ont reçu un accompagnement technique de qualité, et les pratiques agricoles et pastorales ont été considérablement améliorées.
Les résultats observés sur le terrain montrent que ces activités ont eu un impact direct sur la réduction de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans les communautés ciblées. Toutefois, il est recommandé de renforcer le suivi régulier sur le long terme, en offrant davantage de **sessions de formation pratiques** et en facilitant l'accès à **des outils agricoles supplémentaires** pour soutenir la productivité des bénéficiaires.
Les bénéficiaires ont exprimé une **grande satisfaction** concernant la qualité des formations et du suivi, ce qui a permis une utilisation optimale des kits et une amélioration de la production.

i) Promotion du Numéro Vert de la FAO et du Dispositif de Redevabilité : 44982798

La promotion du **numéro vert de la FAO** et de son dispositif de redevabilité a été une activité transversale essentielle dans le cadre du projet. Elle visait à renforcer la confiance des communautés bénéficiaires envers la FAO, représentée par l'ONG ANI-Mali, tout en garantissant une communication fluide et une gestion participative des interventions.

1. Objectifs de la promotion du Numéro Vert

L'activité avait pour principaux objectifs :

- **Informer les communautés bénéficiaires** sur la disponibilité d'un mécanisme de redevabilité, accessible gratuitement, pour signaler des problèmes ou fournir des retours sur les activités du projet.
- Renforcer la transparence et la crédibilité de l'intervention en mettant en place un outil de suivi participatif.
- **Mobiliser les populations vulnérables**, en particulier les chefs de ménages, les jeunes, les femmes, et les leaders communautaires, pour qu'ils s'approprient le projet et ses retombées.
- Mettre en avant le rôle de la FAO et d'ANI-Mali en tant que partenaires fiables dans la lutte contre les effets des crises sécuritaires et climatiques.

2. Approches et Méthodes Utilisées

Pour garantir une large diffusion et l'appropriation de l'information, plusieurs stratégies ont été mises en œuvre :

a. Sensibilisation et Mobilisation Communautaire

Des sessions de sensibilisation ont été organisées à travers des **assemblées générales**, des **réunions publiques**, et des **foras communautaires**. Ces sessions ont impliqué :

- **Les chefs et conseillers villageois**, qui ont servi de relais pour diffuser l'information au sein des communautés.
- **Les groupes cibles vulnérables**, incluant les jeunes, les femmes, les notables, et les personnes ressources.
- Les **ménages les plus vulnérables**, qui étaient directement bénéficiaires des kits et des interventions.

b. Communication visuelle et écrite

Le **numéro vert** a été inscrit sur tous les supports de communication, y compris :

- Les **banderoles** affichées dans les sites de distribution et de formation.
- Les **documents distribués** lors des séances d'information.
- Les **points stratégiques des villages**, pour garantir une visibilité maximale.

c. Langues locales et accessibilité

Pour maximiser l'impact de la sensibilisation, les messages ont été traduits dans les **langues locales**, assurant ainsi une compréhension optimale pour toutes les communautés, y compris celles avec un faible niveau d'alphabétisation.

d. Implication des partenaires locaux

Les **Services techniques de l'État**, les **leaders communautaires**, et les représentants d'ANI-Mali ont été mobilisés pour superviser les séances d'information et renforcer la légitimité de l'initiative.

3. Fonctionnement et Utilisation du Numéro Vert

Le **numéro vert (44 98 27 98)** a été mis à disposition de manière gratuite pour :

- Permettre aux bénéficiaires de **signaler des problèmes** liés à la distribution des kits, aux formations, ou à toute autre activité.
- Recevoir des **plaintes ou suggestions** pour améliorer les interventions.
- Offrir une ligne directe de **communication avec la FAO**, garantissant une réactivité rapide pour résoudre les éventuels dysfonctionnements.

Les retours reçus via le numéro vert ont été enregistrés, analysés, et traités dans un cadre de **gestion participative et transparente**. Des actions correctives ont été prises en cas de besoins identifiés.

4. Résultats et Impacts de l'Activité

Les retours sur la promotion du numéro vert ont été largement positifs :

- **Accroissement de la confiance communautaire** : La mise à disposition d'un dispositif de redevabilité a rassuré les communautés sur l'engagement de la FAO pour une assistance équitable et transparente.
- **Utilisation effective** : Plusieurs bénéficiaires ont utilisé le numéro vert pour poser des questions, signaler des problèmes mineurs, ou proposer des améliorations. Ces retours ont contribué à affiner les interventions.
- **Appropriation communautaire** : Les leaders locaux et les ménages bénéficiaires ont mieux compris le rôle de la FAO et de ses partenaires, ce qui a renforcé leur implication dans les activités.

5. Améliorations et Recommandations

Pour renforcer l'impact de cette activité, les points suivants peuvent être envisagés :

1. **Renforcer la sensibilisation continue** :
    - Organiser des campagnes périodiques pour rappeler l'existence du numéro vert.
    - Utiliser des moyens audio-visuels, tels que la radio locale, pour toucher un public plus large.
2. **Étendre l'accessibilité du numéro vert** :
    - Ajouter une fonctionnalité SMS pour les communautés ayant des difficultés à utiliser les appels téléphoniques.
    - Assurer un personnel multilingue pour répondre aux appels dans diverses langues locales.
3. **Analyser systématiquement les retours reçus** :
    - Créer des rapports périodiques sur les plaintes et suggestions collectées.
    - Intégrer ces analyses dans les processus de planification des activités futures.
4. **Collaborer davantage avec les relais communautaires** :

- Former les chefs de villages et les animateurs locaux pour qu'ils puissent expliquer le rôle et le fonctionnement du numéro vert à un public plus large.

5. **Évaluer l'impact du dispositif** :
    - Mener une enquête auprès des communautés bénéficiaires pour évaluer leur satisfaction concernant le dispositif de redevabilité et proposer des améliorations.

En conclusion, la promotion du **numéro vert de la FAO (44 98 27 98)** et du dispositif de redevabilité a permis de renforcer la transparence et l'efficacité des interventions. Cette initiative a consolidé la confiance des communautés envers la FAO et ANI-Mali tout en fournissant un mécanisme participatif pour signaler les problèmes et proposer des solutions. La poursuite et l'amélioration de ce dispositif sont essentielles pour maximiser l'impact des futures interventions et garantir une **gestion inclusive et équitable** des projets.

j) Transfert Monétaire en Cash

Le transfert monétaire en cash a été une composante majeure du projet, visant à fournir une assistance rapide et efficace aux ménages les plus vulnérables des cercles de Bourem et d'Ansongo. Cette activité a permis de répondre directement aux besoins alimentaires des familles tout en soutenant la résilience pastorale en période de soudure. Voici un développement et des améliorations possibles de l'activité :

1. Contexte et Objectifs du Transfert Monétaire

L'opération visait deux principaux objectifs :

- **Assurer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables** à travers un transfert monétaire inconditionnel, leur permettant de couvrir leurs besoins alimentaires essentiels.
- **Soutenir la résilience pastorale**, en garantissant l'achat de nourriture pour le bétail pendant la période critique de la soudure pastorale, où les ressources locales sont limitées.

Les bénéficiaires étaient des ménages identifiés comme étant les plus affectés par les crises sécuritaires et climatiques, conformément aux critères de vulnérabilité établis par la FAO et ANI-Mali.

2. Mise en Œuvre du Transfert Monétaire

a. Identification des Bénéficiaires

Les 590 ménages bénéficiaires des cercles de Bourem et Ansongo ont été sélectionnés après un processus rigoureux de ciblage communautaire en collaboration avec les chefs de village, les leaders communautaires et les services techniques. Ces ménages ont été priorisés en fonction de leur niveau de vulnérabilité, incluant les familles monoparentales, les personnes handicapées et les foyers sans revenus stables.

b. Montant et Modalités de Distribution

- Chaque ménage a reçu un transfert monétaire inconditionnel d'un montant total de **90,000 CFA** en une seule tranche pour couvrir :
    - **Les besoins alimentaires** : 30,000 CFA par mois pour 3 mois.

- **Les besoins pastoraux** : pour l'achat de nourriture et de soins vétérinaires pour le bétail.

- Cette approche a été adoptée en raison des défis sécuritaires dans la région, permettant de minimiser les déplacements des bénéficiaires et les risques associés.

c. Partenaire Financier

Le transfert monétaire a été exécuté en partenariat avec **SAMA Money**, une institution de transfert monétaire bien établie dans la région. Leur expertise a assuré une distribution rapide et sécurisée des fonds, tout en respectant les normes de transparence et de traçabilité.



Distribution du Cash à Ansongo et Taboye

d. Accompagnement et Sensibilisation

- **Avant la distribution** : Des sessions de sensibilisation ont été organisées pour informer les bénéficiaires sur :
    - L'utilisation efficace des fonds.
    - La gestion des priorités alimentaires et pastorales.
    - La promotion du **numéro vert de la FAO (44 98 27 98)** et du dispositif de redevabilité.
- **Pendant et après la distribution** : Les équipes d'ANI-Mali étaient présentes sur les sites pour superviser l'opération, répondre aux questions des bénéficiaires et s'assurer du bon déroulement.

3. Résultats et Impacts

L'activité a été un succès, avec des retombées positives immédiates et visibles :

- **Assistance directe et rapide** : Tous les 590 ménages ciblés ont reçu leurs transferts monétaires sans retard ni incidents majeurs.
- **Amélioration des conditions alimentaires** : Les bénéficiaires ont utilisé les fonds pour acheter des vivres essentiels, renforçant ainsi la sécurité alimentaire de leurs foyers.
- **Soutien au bétail** : L'achat d'aliments pour animaux a aidé à préserver les moyens de subsistance pastoraux des ménages, réduisant le risque de pertes économiques liées à la mort du bétail.
- **Satisfaction des bénéficiaires** : Les témoignages collectés montrent une grande satisfaction quant à la rapidité et la pertinence de l'assistance. Les bénéficiaires ont exprimé leur gratitude envers ANI-Mali et la FAO pour leur soutien.

4. Points de Renforcement

Bien que l'activité ait été bien exécutée, certaines améliorations pourraient optimiser les futures opérations de transfert monétaire :

- **Renforcer le suivi post-distribution** :
    - Organiser des visites de suivi pour évaluer l'impact des transferts sur la sécurité alimentaire et la résilience des ménages.
    - Identifier d'éventuels besoins supplémentaires ou ajustements à apporter pour maximiser l'impact.
- **Sensibilisation continue** :
    - Étendre les sessions de sensibilisation pour inclure des modules sur la planification budgétaire et la gestion financière.
    - Utiliser des outils audio-visuels, tels que la radio locale, pour toucher un public plus large.
- **Améliorer l'accessibilité et l'efficacité logistique** :
    - Introduire des plateformes numériques pour permettre des transferts électroniques dans des zones accessibles par mobile.
    - Collaborer avec d'autres partenaires financiers pour garantir une couverture plus large.
- **Inclure une approche basée sur le genre** :
    - S'assurer que les femmes, souvent responsables de la gestion alimentaire au sein des ménages, soient prioritaires dans les transferts, garantissant ainsi une utilisation optimale des fonds.
- **Renforcer la promotion du numéro vert** :
    - Créer des rappels réguliers via SMS pour informer les bénéficiaires de l'existence du dispositif de redevabilité.
    - Analyser les retours reçus via le numéro vert pour identifier et résoudre rapidement les problèmes.

5. Conclusion et Recommandations

Le transfert monétaire en cash a été une intervention essentielle pour soutenir les ménages vulnérables des cercles de Bourem et Ansongo, leur permettant de faire face aux défis immédiats de la sécurité alimentaire et de la résilience pastorale. L'efficacité de l'opération et les retours positifs témoignent de la pertinence de cette approche.

Pour les prochaines phases, il est recommandé de :

- Renforcer le suivi post-distribution pour maximiser l'impact des fonds transférés.
- Accroître la sensibilisation sur la gestion budgétaire pour garantir une utilisation optimale des ressources.
- Explorer des solutions numériques pour simplifier et sécuriser davantage les transferts.

En résumé, cette activité a montré que le transfert monétaire, lorsqu'il est bien exécuté, est un outil puissant pour renforcer la résilience et la sécurité alimentaire des populations affectées par des crises complexes.

2.2.3. Autres activités :

Pour une **meilleure coordination** des activités, une réunion mensuelle avec l'ensemble du staff a été organisée. Ainsi, le **19 août 2024**, une réunion mensuelle a réuni le directeur, les superviseurs, les animateurs, et le comptable.

Le **31 août 2024**, une réunion avec le **HCR** a été tenue au bureau de l'ONG partenaire **ANI-Mali**. Cette rencontre a porté sur la mise à jour des activités du projet **078/CHA**, notamment les points suivants :

1. Les **contacts des partenaires HCR** dans les zones de mise en œuvre du projet.
2. La **stratégie de prise en compte des réfugiés** dans les zones d'intervention.
3. Le **ciblage des réfugiés** en collaboration avec le partenaire **AMMSS** du HCR.
4. Divers points relatifs à l'avancement du projet.

Tous les points ont été abordés et des **éclaircissements** ainsi que des **recommandations** ont été partagés.

2.2.4. Partenariat / ou synergie en cours :

Dans ses zones d'interventions, **l'ONG ANI-Mali** coordonne ses activités avec les **services techniques** et les **acteurs RRM** (Réponse Rapide aux Ménages). L'objectif est de garantir une **meilleure efficacité** des interventions sur le terrain. Les **communautés locales** sont également impliquées comme les premiers acteurs dans la mise en œuvre des activités de développement.

Afin d'éviter des **doublons** et **surcharges**, les **communautés** et **les autorités locales**, ainsi que les autres intervenants, travaillent en synergie. Cela permet de s'assurer que **tous les ménages vulnérables** reçoivent l'assistance nécessaire, contribuant ainsi à renforcer leur **résilience** face aux crises.

Collaboration avec le HCR et son partenaire AMSS dans le cadre du projet 078/CHA à Ansongo :

ANI-Mali, en collaboration avec le HCR et l'ONG partenaire AMSS, a soutenu **20 ménages déplacés internes (PDI) à Ansongo** à travers des **activités agricoles et pastorales**.

Les bénéficiaires ont reçu :

- **Des kits agricoles et pastoraux** pour renforcer la production alimentaire et l'élevage.
- **Une aide en espèces (CASH)** de **30 000 F CFA par mois pendant 3 mois**, soit un total de **90 000 F CFA par ménage PDI**, afin de répondre à leurs besoins de base tout en favorisant leur autonomie économique.

Cette intervention prouve la capacité d'ANI-Mali à travailler efficacement avec le HCR et ses partenaires locaux pour mettre en œuvre des projets intégrant la **distribution de ressources matérielles et financières**, en s'assurant de l'impact durable sur les moyens de subsistance des populations vulnérables.

III. DIFFICULTES ET SOLUTIONS ENVISAGEES :

Bien que le démarrage du projet ait été globalement satisfaisant, certaines difficultés mineures ont été rencontrées. Ces défis ont nécessité des ajustements pour garantir le bon déroulement des activités et l'atteinte des objectifs fixés.

1. Difficultés rencontrées

a. Retard dans la signature du protocole et le décaissement de la 1ère tranche de paiement

- **Impact** : Ce retard a légèrement décalé le démarrage des activités, créant des contraintes sur le calendrier global. Par ailleurs, des inondations ont ravagé les premiers semis, dont certains ont été submergés par la montée des eaux, obligeant certains bénéficiaires à reporter leurs activités maraîchères au mois de janvier.
- **Conséquences** : Les premières actions planifiées, comme la mobilisation des partenaires et la sensibilisation des communautés, ont dû être reprogrammées, perturbant la fluidité des interventions.

b. Livraison fractionnée des kits et intrants agricoles

- **Impact** : La réception des kits et intrants agricoles en plusieurs livraisons a ralenti les activités de distribution, augmentant le temps nécessaire pour couvrir toutes les zones ciblées.
- **Conséquences** : Les bénéficiaires ont parfois dû attendre plus longtemps pour recevoir les outils et les semences nécessaires, retardant le lancement des activités maraîchères et pastorales.

c. Contexte sécuritaire complexe

- **Impact** : Bien que ce point ne soit pas une difficulté majeure, l'insécurité dans certaines zones a exigé des ajustements logistiques et des mesures de sécurité supplémentaires pour les équipes sur le terrain.
- **Conséquences** : Cela a engendré des contraintes opérationnelles, limitant l'accès à certaines localités.

2. Solutions envisagées

a. Améliorer la coordination administrative

- **Proposition** : Travailler en étroite collaboration avec les partenaires financiers pour accélérer les délais de signature et de décaissement.
- **Mesures spécifiques** :
    - Planifier des réunions régulières pour anticiper les besoins administratifs et prévenir les retards.
    - Établir un mécanisme d'alerte rapide pour identifier et résoudre tout blocage lié aux processus administratifs.

b. Optimiser la logistique de livraison des kits et intrants

- **Proposition** : Renforcer la planification et la coordination avec les fournisseurs pour garantir une livraison plus rapide et en une seule tranche, si possible.
- **Mesures spécifiques** :
    - Contractualiser avec des fournisseurs locaux ou régionaux pour réduire les délais de transport.

- Mettre en place un système de suivi des stocks en temps réel afin de mieux anticiper les besoins et éviter les ruptures.

c. Renforcer les mesures de sécurité

- **Proposition** : Collaborer avec les autorités locales et les communautés pour sécuriser les zones d'intervention.
- **Mesures spécifiques** :
  - Former les équipes de terrain à des protocoles de sécurité adaptés au contexte.
  - Planifier les déplacements et les distributions à des moments et lieux stratégiques pour minimiser les risques.
  - Renforcer la sensibilisation des bénéficiaires sur le respect des consignes de sécurité pendant les activités.

d. Réduire l'impact des retards sur le calendrier global

- **Proposition** : Réajuster le calendrier des activités pour rattraper les délais causés par les retards initiaux.
- **Mesures spécifiques** :
  - Doubler les équipes sur les sites les plus affectés pour accélérer les distributions.
  - Introduire des sessions de formation et de sensibilisation simultanées dans plusieurs localités pour gagner du temps.
  - Prévoir des réunions hebdomadaires de suivi pour identifier les éventuels goulots d'étranglement et les résoudre rapidement.

3. Approche proactive pour l'avenir

Afin d'éviter que ces difficultés ne se reproduisent dans les phases ultérieures du projet, les actions suivantes seront mises en place :

- **Renforcement de la planification anticipée** : S'assurer que tous les prérequis administratifs, logistiques et financiers soient finalisés avant le démarrage effectif des activités.
- **Création d'un tableau de bord de suivi** : Mettre en place un outil de suivi en temps réel des livraisons, des activités et des besoins, accessible à tous les partenaires concernés.
- **Renforcement des partenariats locaux** : Élargir le réseau de fournisseurs et de partenaires opérationnels pour une meilleure flexibilité en cas d'imprévus.
- **Amélioration de la communication interne et externe** : Établir des canaux de communication fluides entre les équipes du projet, les partenaires financiers et les autorités locales pour une meilleure réactivité.

En somme, bien que les difficultés rencontrées soient mineures, elles soulignent l'importance d'une coordination administrative et logistique efficace. Les solutions envisagées visent à non seulement pallier les retards et défis actuels, mais aussi à renforcer la résilience des processus pour les futures interventions. Avec ces ajustements, le projet pourra atteindre ses indicateurs de manière optimale, tout en renforçant la satisfaction et la confiance des bénéficiaires.

IV. CONCLUSION :

Après la signature du protocole d'accord entre la FAO et l'ONG ANI-Mali, le projet **OSRO/MLI/078/CHA** a été lancé avec succès et sa mise en œuvre a progressé conformément aux objectifs fixés. L'approche participative adoptée par l'ONG ANI-Mali a permis d'obtenir l'adhésion et la collaboration active de tous les acteurs impliqués, des communautés bénéficiaires aux autorités locales et aux partenaires techniques.

⇒ *Satisfaction et engagement des communautés*

Les bénéficiaires ont exprimé leur profonde satisfaction et gratitude envers cette initiative, qui répond directement à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de résilience face aux crises. L'implication des élus locaux, des autorités communautaires, et des services techniques dans toutes les étapes du processus a renforcé l'efficacité et la transparence des interventions. De plus, la prise en compte des réfugiés enregistrés par le HCR témoigne d'un souci d'équité et d'inclusion, salué par l'ensemble des parties prenantes.

⇒ *Collaboration et synergies locales*

L'ONG ANI-Mali a maintenu des relations de travail étroites avec les acteurs humanitaires et de développement opérant dans les zones d'intervention, notamment les structures RRM, post-RRM et d'autres organisations partenaires. Cette collaboration a facilité la coordination des activités, évité les doublons et maximisé l'impact des interventions sur les communautés les plus vulnérables.

⇒ *Adaptation et gestion proactive des défis*

Malgré les contraintes initiales, notamment les retards dans le décaissement des fonds et la livraison des intrants, l'ONG ANI-Mali a su faire preuve de flexibilité et d'anticipation pour éviter que ces difficultés n'entravent la progression des activités. L'engagement des équipes et la planification rigoureuse ont permis de mitiger les impacts de ces défis et de maintenir le cap vers l'atteinte des objectifs du projet.

⇒ *Perspectives et durabilité*

Les résultats obtenus jusqu'ici montrent que le projet a un impact concret et durable sur la résilience des communautés bénéficiaires. Les formations dispensées, les transferts monétaires, ainsi que la distribution des kits maraîchers et pastoraux ont contribué à renforcer l'autonomie des ménages vulnérables, tout en améliorant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Conclusion finale

Le projet **OSRO/MLI/078/CHA**, grâce à la coordination efficace entre la FAO, l'ONG ANI-Mali, et les partenaires locaux, a démontré son potentiel à transformer positivement les conditions de vie des populations affectées par les crises sécuritaires et climatiques. En continuant à s'appuyer sur une approche inclusive et collaborative, l'ONG ANI-Mali est bien positionnée pour non seulement atteindre, mais dépasser les objectifs du projet, tout en renforçant les bases d'une résilience durable au sein des communautés ciblées.

Gao, le 30 Novembre 2024

La Direction de l'ONG ANI-Mali

Annexes :

1. Témoignages des bénéficiaires
2. Liste des bénéficiaires
3. Répartition désagrégée des bénéficiaires par localités
4. Répartition Géographique des bénéficiaires par activités
5. Liste des comités de ciblage et de gestion des plaintes.

Annexes 1 :

1. Témoignages des bénéficiaires



Témoignage d'Alouseini Moussa Diallo

Bonjour, je m'appelle Alouseini Moussa Diallo, chef de fraction peulh de Bazi Haoussa. Je tiens à remercier l'ONG ANI-MALI et son partenaire, la FAO, pour leur soutien. Nous venons de bénéficier d'une distribution d'aliments pour bétail, et nous en sommes profondément reconnaissants. Grâce à Dieu, ANI-MALI et la FAO nous ont apporté cette aide précieuse, et nous sommes très satisfaits.

En tant qu'éleveurs, cette assistance est d'une grande importance pour nous, mais nous avons encore d'autres besoins. Nous espérons que cette distribution ne sera pas la dernière et que d'autres initiatives suivront. Par exemple, nous aurions besoin de forages pour développer des jardins maraîchers. Cela nous permettrait de travailler avec nos propres forces et de diversifier nos activités.

Certains d'entre nous ont déjà commencé à cultiver des jardins, mais nous avons besoin du soutien de nos partenaires et d'autres organisations pour poursuivre et étendre ces efforts.

Encore une fois, je remercie ANI-MALI et la FAO pour leur aide précieuse et j'exhorte tous les partenaires à continuer à nous accompagner dans nos efforts pour améliorer nos conditions de vie.



Témoignage de Zeinabou Ahimidi

Je me nomme Zeinabou Ahimidi. Il n'est un secret pour personne que la FAO mène des activités importantes dans la zone de Taboye. Ces interventions, mises en œuvre avec ANI Mali, sont d'une grande qualité. Tout ce qui avait été annoncé sur papier a été effectivement réalisé, et nous en sommes pleinement satisfaits. Leur travail est remarquable, et nous sommes heureuses de leurs efforts.

Cependant, cette année est particulièrement difficile pour nous. Aucun champ n'a produit de riz à cause des dégâts causés par l'excès d'eau, qui a tout emporté. Face à cette situation, nous demandons une augmentation du soutien accordé au projet, ainsi qu'un renouvellement des bénéficiaires, en augmentant leur nombre pour répondre aux besoins pressants.

Nous avons un réel besoin de cette aide. Nous remercions la FAO et ANI Mali pour leur engagement et leur travail, que nous apprécions énormément. Leur aide est arrivée à un moment crucial, et elle a apporté un grand soulagement à de nombreuses familles.

Aujourd'hui, toute personne souhaitant cultiver un jardin peut commencer, car l'eau et la terre sont disponibles. Nous remercions particulièrement la FAO et ANI Mali pour leur soutien, qui a permis d'améliorer les conditions de vie des femmes, des enfants, des hommes et des jeunes. Les jardiniers et les éleveurs, grâce à ce projet, ont obtenu les outils nécessaires pour réussir.

Nous leur exprimons toute notre gratitude et espérons que leur soutien continuera pour aider davantage de bénéficiaires à travers leurs initiatives.



Témoignage de Yousouf Hamma

Je m'appelle Yousouf Hamma, éleveur originaire de Tondibi, et je fais partie des bénéficiaires des aides apportées par la FAO et l'ONG ANI-MALI. Grâce à leur soutien, nous avons reçu des aliments pour bétail, des fumures organiques, des albendazoles, des pierres à lécher et des pépinières.

Tous les bénéficiaires ont reçu leur part de manière équitable. Chaque personne a obtenu :

- *5 pierres à lécher,*
- *4 sacs d'aliments pour bétail,*
- *des Albendazole,*
- *des Chlorotétracyclines en spray*
- *des vitamines,*
- *des Abreuvoirs/mangeoires (2 bassines plastic de 50l,)*

Ces aides ont été distribuées de manière équitable et ont grandement contribué à améliorer nos conditions de vie et celles de nos animaux.

Nous remercions profondément la FAO et l'ANI-MALI pour leur engagement et leur soutien précieux. Toutefois, nous demandons la poursuite de leurs activités et une augmentation du nombre de bénéficiaires, car les besoins restent encore élevés au sein de nos communautés.

Nous exprimons notre immense gratitude et espérons que leurs actions continueront d'impacter positivement la vie de nombreuses familles.



Témoignage de Mahamane Abou Diallo

Je me nomme Mahamane Abou Diallo, premier conseiller du village Wani. C'est moi qui réponds aux activités au nom du chef. Avant-hier, la FAO, en partenariat avec ANI-MALI, a mené des activités pour venir en aide aux jardiniers et aux éleveurs à Wani et Taboye.

Nous remercions profondément la FAO pour son soutien constant. La FAO est un ancien partenaire de Wani, bien connu et respecté pour l'importance de ses actions dans notre communauté. Ce n'est ni la première ni, nous l'espérons, la dernière fois qu'elle intervient ici. Cette fois-ci, 130 personnes ont bénéficié de son aide.

Nous sommes extrêmement reconnaissants pour cette aide. Tous les produits et équipements promis ont été distribués comme prévu. Chaque bénéficiaire a reçu sa part, notamment du sel, de l'aliment pour bétail, des vitamines, des semences, des pépinières, et des engrais.

Ces interventions ont un impact énorme sur notre communauté, surtout en cette année particulièrement difficile. Depuis ma naissance, je n'ai jamais vu une situation aussi grave : aucun champ n'a produit cette année à cause des inondations qui ont tout emporté. C'est une première pour moi

Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à la FAO. Je demande également à ANI-MALI de transmettre ce message : que cette aide, si précieuse, ne s'arrête pas. Bien que nous soyons conscients des difficultés auxquelles le pays fait face, nous implorons la FAO de continuer à nous soutenir. Les besoins sont immenses, et les gens sont à bout de forces. Quand une communauté est dans le besoin, une aide comme celle-ci fait toute la différence.

Je souhaite aussi adresser un message à tous les bénéficiaires. Vous ne travaillez pas pour le projet, mais pour vous-même et votre avenir. Prenez soin de vos jardins, cultivez vos pépinières, et concentrez-vous sur l'élevage et les activités maraîchères. Même si les champs sont perdus, nous pouvons vivre grâce aux fruits de nos jardins. Prenez grand soin de vos terres et de vos animaux.

Encore une fois, je remercie chaleureusement la FAO et ANI-MALI pour leur soutien. Nous espérons qu'ils continueront à nous accompagner dans ces moments difficiles.



Témoignage de Zara Ibrahim

Je m'appelle Zara Ibrahim, et je fais partie des bénéficiaires du HCR de Djoulabougou, qui ont reçu l'aide de la FAO et de l'ONG ANI-MALI. Nous leur exprimons notre profonde gratitude, car ils ont répondu à toutes nos demandes avec générosité.

Grâce à leur soutien, nous avons reçu :

- ***4 sacs d'aliments pour le bétail**,*
- *Des **abreuvoirs**,*
- *Des **médicaments**,*
- *Une somme de **90.000 F CFA**.*

Ces aides nous ont été d'une grande utilité et ont considérablement amélioré nos conditions de vie.

Cependant, nous faisons encore face à de nombreux défis. C'est pourquoi j'aimerais qu'ils continuent de nous aider et qu'ils ne nous oublient pas. Leur soutien est indispensable pour notre communauté, et nous en avons toujours besoin.

Nous les remercions sincèrement pour tout ce qu'ils ont fait pour nous et espérons qu'ils continueront à être à nos côtés.



Témoignage Mahamoudou yacouba, président des réfugiés d'Ansongo

Je me nomme Oumar Yacouba, président des réfugiés d'Ansongo. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers la FAO et son partenaire, l'ONG ANI-MALI, pour leur soutien. Ce qu'ils ont accompli en faveur des bénéficiaires est une initiative admirable et d'une grande importance pour notre communauté.

En tant que réfugiés, nous faisons face à de nombreuses difficultés au quotidien. Cette aide a significativement contribué à réduire nos problèmes. Nous remercions la FAO pour leur générosité et leurs partenaires sur le terrain qui se sont investis pour rendre ce don possible.

Chaque bénéficiaire a reçu :

- *Une somme de **90.000 F CFA**,*
- *Des **comprimés d'Albendazole**,*
- ***17 sachets de vitamines**,*
- ***2 abreuvoirs**.*

Ces éléments nous sont d'une grande aide, notamment pour nourrir nos animaux. Par exemple, en mélangeant l'aliment pour bétail avec du son, nous pouvons mieux subvenir aux besoins de nos troupeaux. Cette aide allège nos charges et apporte un réel soulagement dans nos vies.

Cependant, je voudrais également souligner un point important : sur plus de 3 000 réfugiés, seuls 20 bénéficiaires ont pu profiter de cette assistance. Bien que nous soyons infiniment reconnaissants, nous espérons que la FAO et ANI-MALI pourront augmenter le nombre de bénéficiaires à l'avenir, afin d'inclure davantage de personnes dans le besoin.

En conclusion, nous remercions la FAO et leurs partenaires du fond du cœur. Leur soutien nous apporte une immense joie et un grand espoir pour surmonter nos difficultés.

Annexe 2 : Liste des bénéficiaires
(Cf. liste en Excel transmis à la FAO)

Annexe 3 : Répartition désagrégée des bénéficiaires par localités

Commune	Village	Statut de residence	Nbre des Bénéficiaires	Nbre de femmes Bénéficiaires	Nbre de femmes par ménage de +18 ans	Nbre de hommes par ménage de +18 ans	Nbre de filles par ménage de +18 ans	Nbre de garçons par ménage de +18 ans
Taboye	Badjinda	Résident	45	11	67	72	92	101
		Déplacé	10	0	0	0	0	0
	Kassarou	Résident	45	6	55	58	76	84
		Déplacé	10	2	11	13	17	19
	Goureye Bero	Résident	45	6	74	79	74	59
		Déplacé	10	6	17	18	17	12
	Wani	Résident	105	26	35	155	122	126
		Déplacé	25	12	42	49	39	34
Ansongo	Bazi Haoussa	Résident	75	15	139	148	211	207
		Déplacé	10	3	14	17	26	19
		Réfugié	5	4	0	0	0	0
	Bazi Peulh	Résident	45	4	62	33	52	99
		Déplacé	15	3	29	17	23	36
	Djoulabougou	Résident	120	60	346	334	206	223
		Déplacé	10	6	29	157	10	11
		Réfugié	15	12	0	0	0	0
Total			720	176	920	1150	965	1030

Annexe 4 : Répartition Géographique des bénéficiaires par activités

⇒ **Bénéficiaires d'Ansongo**

Activités	**Bazi Peul**			**Bazi Village**			**Djoulabougou**			**Nbre Total de ménages**
	Hôte	**Déplacé**	**Refugié**	**Hôte**	**Déplacé**	**Refugié**	**Hôte**	**Déplacé**	**Refugié**	
Jardin Maraicher				75			75			150
Pastoral	45	15			10	5	45	10	15	145
Total	**45**	**15**		**75**	**10**	**5**	**120**	**10**	**15**	**295**

⇒ Bénéficiaires de Bourem

Activité	**Wani**		**Goure béro**		**Kossarou**		**Badjinda**		**Nbre Total de ménages**
	Hôte	**Déplacé**	**Hôte**	**Déplacé**	**Hôte**	**Déplacé**	**Hôte**	**Déplacé**	
Jardin Maraicher	60		30		30		30		150
Pastoral	45	25	15	10	15	10	15	10	145
Total	**105**	**25**	**45**	**10**	**45**	**10**	**45**	**10**	**295**

Gao, le 19 Aout 2024.

La Direction de l'ONG ANI-Mali

Annexe 5 : Liste des comités de ciblage et de gestion des plaintes :

Bazi Peulh

⇒ **Liste des membres du comité de Ciblage**

N°	NOM ET PRENOM	SEXE (F/H)	FONCTION	CONTACT
1	Soumana AYOUBA	M	President	69 78 55 02
2	Hanza ADAMA	M	Conseiller	89 72 81 25
3	Abdourhamane IDRISSA	M	Membre	67 35 78 84
4	Mahamadou HASSANE	M	Membre	97 77 68 68
5	Boncamna HOUSSEINI	F	Membre	66 62 04 05

⇒ **Liste des membres du comité de Distribution**

N°	NOM ET PRENOM	SEXE (F/H	FONCTION	Contact
1	Alhousseini Moussa DIALLO	M	President	76 39 91 39
2	Youssoufa MAHAMADOU	M	Conseiller	74 96 70 00
3	Ibrahim IKABANE	M	Membre	60 49 42 02
4	Soumana MAHAMAR	M	Membre	62 27 31 80
5	Souna AYOUBA	F	Membre	64 99 88 37

Bazi Village

⇒ **Liste des membres du comité de Ciblage**

N°	NOM ET PRENOM	SEXE (F/H)	FONCTIO N	CONTACT
1	Hassimi DIALLO	M	President	73 23 97 52
2	Abassa TOURE	M	Conseiller	79 48 83 77
3	Salihou DOUMA	M	Membre	79 84 34 50
4	Abdourhamane MAIGA	M	Membre	94 76 83 01
5	Moussa YOUNOUS	M	Membre	71 73 39 66

⇒ **Liste des membres du comité de Distribution**

N°	NOM ET PRENOM	SEXE (F/H)	FONCTION	CONTACT
1	Mahamadou AMADOU	M	President	65 84 39 56
2	Mohamed TOURE	M	Conseiller	91 29 60 02
3	Aboubacar YEHIYA	M	Membre	74 35 92 84
4	Abdoulaye ADAMA	M	Membre	83 70 3724
5	Issoufa SALIHOU	M	Membre	79 22 02 55

Djoulabougou

⇒ **Liste des membres du comité de Ciblage**

N°	NOM ET PRENOM	SEXE (F/H)	FONCTION	CONTACT
1	Oumar BADDO	M	President	72 43 74 05
2	Ousmane ABDOURAZACK	M	Conseiller	76 54 14 18
3	Maimounatou AMIGA	F	Membre	77 10 81 00
4	Abdousalam Ag OGAZIT	M	Membre	69 84 80 30
5	Hanouna ATTAHER	M	Membre	79 23 32 84

⇒ **Liste des membres du comité de Distribution**

N°	NOM ET PRENOM	SEXE (F/H)	FONCTION	CONTACT
1	Salou Moussa MAIGA	M	President	79 48 84 23
2	Abdoulaye KABANGOU	M	Conseiller	91 78 22 24
3	Mariam SIDIBE	F	Membre	72 49 88 13
4	Ahimid SOUMEILOU	M	Membre	72 99 37 64
5	Maouloud MOUDAH	M	Membre	93 56 01 68

Wani/Taboye

⇒ **Liste des membres du comité de Ciblage**

N°	NOM ET PRENOM	SEXE (F/H)	FONCTION	CONTACT
1	Idrissa ALKOUMEYTE	H	President	70 25 97 23
2	Abiboulaye DIALLO	H	Secrétaire	75 52 79 77
3	Habibata HAMIDOU	F	Membre	
4	Aicha AHMADOU	F	Membre	
5	Aliou MOUSSA	H	Membre	76 14 37 06

⇒ **Liste des membres du comité de Distribution**

N°	NOM ET PRENOM	SEXE (F/H)	FONCTION	CONTACT
1	Mahamadou DIALLO	H	President	77 52 92 60
2	Aliou ABDOU	H	Secretaire	74 48 74 40
3	Seyni HAMIDOU	H	Membre	79 89 30 75
4	Noralhouda DICKO	F	Membre	76 99 49 66
5	Almoustapha DJIBRILLA	H	Membre	73 01 80 67

Tondibi /Taboye

⇒ **Liste des membres du comité de Ciblage**

N°	NOM ET PRENOM	SEXE (F/H)	FONCTION	CONTACT
1	Moussa Sidi MOHAMED	H	President	75 41 59 65
2	Nafissatou ALIOU	F	Secrétaire	
3	Chagaibou ABDOULAYE	H	Membre	65 67 69 36
4	Ibrahim SOUMEILOU	H	Membre	79 23 32 67
5	Youssoufou SOUMEYLOU	H	Membre	74 78 14 32

⇒ **Liste des membres du comité de Distribution**

N°	NOM ET PRENOM	SEXE (F/H)	FONCTION	CONTACT
1	Issouf MAHAMANE	H	President	76 86 84 65
2	Oumar HAMMA	H	Secrétaire	92 26 83 77
3	Youssouf ABOUBACRINE	H	Membre	77 62 34 29
4	Adizatou ZAKKA	F	Membre	76 66 30 77
5	Alassane IBRAHIM	H	Membre	79 91 03 17